APPEL À PROJETS DE RECHERCHE
2021

Le labex *Les passés dans le présent / histoire, patrimoine, mémoire* est un programme de recherche collectif et international de long terme. Créé en 2012, il a obtenu en 2019 sa prolongation pour une durée de cinq ans, jusqu'en 2024. Considérant que les passés et les futurs sont des informations et des données perpétuellement remodelées et mises en récit, la perspective du labex est celle des passés (histoire, patrimoines, mémoire) pour le futur, ce pour quoi il associe étroitement les études rétrospectives et prospectives. Il est organisé en quatre thèmes : « Mémoire des milieux », « Expériences du temps », « Technologies de la mémoire » et « Mémoires pour le futur ».

Son consortium allie l'Université Paris Nanterre, établissement coordinateur, l'Université Paris8, l'Université Paris Lumières, l'Université Paris1 Panthéon Sorbonne, le CNRS ainsi que cinq institutions culturelles nationales majeures : Archives nationales (AN), Bibliothèque nationale de France (BnF), Institut national de l'audiovisuel (INA), Musée d'Archéologie nationale (MAN), Musée du quai Branly-Jacques Chirac (MQB).
Il comprend :

- **Les unités mixtes de recherche (UMR) suivantes :**

ArScAn, Archéologies et Sciences de l'Antiquité, UMR 7041
IHTP, Institut d'histoire du temps présent, UMR 8244
ISP, Institut des Sciences sociales du Politique, UMR 7220
LESC, Laboratoire d'Ethnologie et de Sociologie Comparative, UMR 7186
LAVUE, Laboratoire Architecture, Ville, Urbanisme, Environnement, UMR 7218
MoDyCo, Modèles, Dynamiques et Corpus, UMR 7114 ;
Mondes Américains, équipe ESNA à l'université Paris Nanterre, UMR 8168
Préhistoire et Technologie, UMR 7055

- **Les unités de recherche des universités Paris Nanterre et Paris 8 suivantes :**

CEREG, Centre d'études et de recherches sur l'espace germanophone (EA 4223), équipe UPN
CHISCO Centre d'histoire sociale et culturelle de l'Occident (EA 1587), futur MEMO, UPN & P8
CREA, Centre de recherches anglophones (EA 370), UPN
CSLF, Centre des sciences des littératures en langue française (EA 1586), UPN
DICEN-IdF Dispositifs d'information et de communication à l'ère numérique, EA 7339 UPN
Études romanes, EA 369, UPN
HAR, Histoire des arts et des représentations (EA 4414), UPN et P8
Laboratoire d'études romanes (EA 4385), UP8
LIPO, Centre de recherche en littérature et poétique comparées (EA 3931), UPN
SOPHIAPOL, Sociologie, philosophie et anthropologie (EA 3932), UPN

- **Sur le campus de l'université Paris Nanterre :**

La contemporaine
MSH Maison Archéologie et Ethnologie, René-Ginouvès (MAE), USR 3225

- **La TGIR HumaNum**

De nouveaux regards sur le passé s'imposent, mais aussi des manières de se décentrer au présent et de concevoir le futur, afin d'élargir le champ des possibles et de faire face aux défis majeurs de notre temps. L'exigence de créativité à laquelle doivent répondre les sciences humaines d'aujourd'hui est politique, culturelle, sociale, épistémologique et technique. Envisageant les collectifs dans leur relation souvent complexe à leur mémoire, le labex Les passés dans le présent a évolué depuis 2012, vers une expertise scientifique globale, associant la dimension rétrospective et prospective. Véritable pôle interdisciplinaire, il soutient les démarches les plus novatrices en matière d'écologie des processus mémoriels, quelques soient les époques envisagées, des plus anciennes aux plus contemporaines, de la préhistoire au temps présent, et toutes les aires géographiques, dans une perspective comparatiste et plurilingue. Ancrée dans les sciences humaines et sociales et les humanités numériques, son ambition de développer des nouveaux modes d'enquête mais aussi de diffusion et de partage des connaissances s'enracine aussi dans les exceptionnelles collections et ressources documentaires des grandes institutions culturelles partenaires.

Fondé sur une pratique collaborative forte, inter-institutionnelle et tournée vers la coopération internationale, le programme fait de la professionnalisation des étudiants dans le secteur culturel (innovation numérique, patrimoine, prospective) et du soutien aux jeunes chercheurs une priorité.

Le présent appel à projets vise donc à consolider les acquis scientifiques, culturels et techniques du labex et à faire levier pour son évolution après 2024. Il répond à la logique intégrative et structurante du labex *Les passés dans le présent*.

1.1 Thématiques

Une attention particulière sera portée aux propositions qui tendent à l'interdisciplinarité, celles qui proposent une transversalité entre les métiers, entre les pratiques, celles qui développent une recherche transnationale allant au-delà du comparatif, ainsi que celles qui réfléchissent aux enjeux locaux des problématiques. Différents modes de recherche, dont la recherche création et la recherche appliquée, sont possibles. Il est également recommandé de veiller à l'objectif professionnalisant de l'implication des étudiantes, étudiantes, et jeunes chercheuses et jeunes chercheurs. Il est possible de proposer le financement d'une allocation doctorale dans un projet, du moment que la thèse à financer est au cœur du projet et que la future doctorante ou le futur doctorant est appelé à y jouer un rôle effectif.

Les équipes devront préciser leur stratégie en matière de science ouverte et fournir au labex, avant leur démarrage, leur plan de gestion des données.

Mémoire des milieux : traces, territoires, intraçables

Avec la thématique « Mémoire des milieux : traces, territoires, intraçables », les attentes du labex en matière de projets sont triples : 1 / développer une véritable écologie des mémoires environnementales; 2 / stimuler des chantiers au croisement de l'archéologie, de l'histoire, de la géographie, de l'urbanisme, ou de l'anthropologie, voire des sciences de la nature, sur les capacités d'information et de transmission des lieux, des écosystèmes et territoires (patrimoines naturels, mémoires du paysage, mémoire des forêts, mémoire des non humains/plus qu'humains, etc.) ; 3/ encourager des formes d'enquête, de cartographie expérimentale et critique dans des domaines posant des difficultés de traçabilité ou encore des dispositifs de captation sensoriels qui visent à explorer les frontières de la mémoire (auditive, visuelle, haptique, etc.).

Les projets proposeront d'appréhender à partir des sciences humaines et sociales les questions de mémoire par le biais de l'environnement, en étudiant par exemple la différence entre information et mémoire à l'échelle du vivant et du non vivant, la manière dont les mémoires environnementales se constituent, sont identifiées, voire cultivées par des rituels, par exemple, retracés ou mis en réseaux, dont les intraçables trouvent – ou non – une traduction spatiale et temporelle.

Expériences du temps : altérités, dispositifs, mondes
Sur cette thématique, l'attente du labex porte sur de nouvelles approches de la temporalité, à partir d'une réévaluation radicale de nos modèles chronologiques et une appréhension plus fine des manières plurielles et hétérogènes d'expérimenter le temps. On s'intéressera en particulier à la façon dont des collectifs, à toutes les époques, y compris la nôtre, ont opéré ou opèrent un double mouvement qui consiste à regarder à lafois derrière et devant eux *("looking back, looking forward"*). Comment s'embarque-t-on dans des formes de temporalité singulières, paradoxales, contestataires ou expérimentales, à travers de multiples dispositifs de rétrospection et d'anticipation ?
Les projets proposés pourront notamment revisiter nos modèles et nos concepts et faire émerger des expériences inédites du temps à partir de terrains ou de corpus particuliers ; concevoir et développer des dispositifs plus "incarnés" afin de traduire des formes d'expérience qui nous sont éloignées dans le temps ou dans l'espace et encourager des projets de recherche-création qui font de la "simulation", de la mise en scène, du jeu de rôles ou de la reconstitution en temps réel de véritables outils d'exploration scientifique et de partage avec des public ; examiner comment des futurs se sont anticipés par le passé ou s'anticipent au présent comme des "possibilités" à travers une multitude de dispositifs, de pratiques d'anticipation, de savoirs, d'arts et de techniques (y compris divinatoires).

Technologies de la mémoire : supports, ressources, données.
Avec son troisième thème, « Technologies de la mémoire : supports, ressources, données », le labex a pour ambition majeure de se positionner de manière inventive dans la recherche sur les enjeux de la dématérialisation des sources du passé, grâce au dialogue nourri avec les institutions patrimoniales partenaires et avec la Très Grande Infrastructure (TGIR) HumaNum, ainsi qu'avec d'autres équipements d'ampleur nationale comme l'equipex ESPADON.
Les projets pourront : 1/Pour le web sémantique, développer de nouveaux triplestores débouchant sur une éditorialisation web pour le grand public; ces projets devront mobiliser des institutions diverses faisant appel à des modes de description hétérogènes sur des thématiques communes, notamment en lien avec les patrimoines immatériels. 2/Conduire des chantiers de fouille des données numériques massives, qui mobiliseront le traitement automatique des langues (langue française, langues étrangères), des images (appellations et entités nommées liées aux œuvres visuelles) et des signaux sonores et proposeront des technologies novatrices de traitement, potentiellement industrialisables. Ils seront prioritairement déclinés sur les collections et fonds des institutions partenaires. Les résultats des analyses de corpus pourront faire l'objet de médiations multimédias, par exemple dans des dispositifs d'exposition mobilisant à nouveaux frais les images, le son, le texte. 3/Développer des approches critiques, au moyen notamment d'enquêtes de terrain permettant de questionner les effets de la multiplication des usages dématérialisés, notamment dans les dispositifs de médiation culturelle; 4/ Interroger les métamorphoses des supports matériels de mémoire; expérimenter de nouveaux supports de transmission matériels ou dématérialisés.

Mémoires pour le futur ? Politiques, médiations, prospectives
À partir d'une conception « active » des patrimoines, l'attente du labex porte sur des regards à la fois critique et prospectif sur les politiques du passé, sur les processus de filtrage et de sélection qui président à la mise en disponibilité des mémoires, des patrimoines, des « passés utiles », ainsi que sur les enjeux mondiaux actuels des patrimoines controversés.
Les projets pourront s'intéresser aux déséquilibres entre régions « sous-patrimonialisées » et « sur-patrimonialisées » et au rôle des institutions patrimoniales en la matière, notamment autour des questions de restitutions patrimoniales, numériques ou matérielles (études de provenance, enquêtes de terrain visant à observer, en amont comme en aval d'éventuelles restitutions matérielles ou numériques), des patrimoines détruits, ou de l'intensification du commerce illicite d'objets patrimoniaux. Ils pourront proposer une démarche active et novatrice de détection et de promotion des patrimoines méconnus, des gisements de savoir-faire ou de connaissances, en danger ou ignorés ou occultés, ici et ailleurs, appuyée sur la mobilisation des groupes sociaux concernés et sur des modes de collaboration avec eux à toutes les étapes du processus. Enfin, les projets pourront proposer des

initiatives originales dans le domaine des modes de collecte, d'exposition, d'édition et de diffusion, en partenariat avec les institutions patrimoniales, et expérimenter de nouveaux modes d'écriture, de diffusion et de restitution de la recherche reposant sur des dispositifs contemporains originaux.

1.2 Éligibilité

Sont éligibles au présent appel à projets les équipes des unités de recherche et institutions patrimoniales membres du labex, qui peuvent s'associer entre elles et/ou avec des partenaires extérieurs au consortium.

Le projet proposé doit obligatoirement être porté par un membre du labex *Les passés dans le présent*. Il doit associer au minimum un autre partenaire membre du consortium ou bien extérieur à celui-ci.

Il est souligné que la TGIRHumaNum et la MSH Mondes (USR 3225) ne deviennent pas *ipso facto* partenaires s'ils sont seulement impliqués en tant que pourvoyeurs de services.

Toute proposition doit impliquer au moins une unité de recherche.

L'association effective d'une institution patrimoniale, d'un site historique, d'un centre d'interprétation, d'une association ou d'un réseau d'associations œuvrant dans le domaine de l'histoire, et/ou de la mémoire, et/ou du patrimoine est souhaitée.

L'implication de partenaires internationaux est la bienvenue, dans une logique structurante.

D'autres organismes partenaires (équipes de recherche, institutions patrimoniales, écoles d'art, associations, collectivités territoriales, entreprises) peuvent être associés.

Les porteurs de projets sont obligatoirement des personnels permanents et/ou statutaires ;

La dimension numérique des projets, du plan de gestion des données à la nature précise des développements numériques prévus, doit être exposée avec précision.

Les ressources et les outils développés seront systématiquement déposés dans un entrepôt conforme aux principes FAIR et aux obligations concernant l'Open Access. Pour ce faire, les partenaires s'appuieront sur les services et outils mis en place par la TGIR Huma-Num. Les publications seront signalées dans un entrepôt d'archives ouvertes. (Une journée d'étude conjointe TGIR HumaNum-labex Les passés dans le présent sera organisée le 8 septembre 2021.)

Les équipes sont invitées à faire déboucher leurs travaux sur des formations adaptées : formation initiale notamment pour les étudiants en M et D, formations hors cursus (universités d'été, chantiers-école, etc.), formation tout au long de la vie.

1.3 – Durée :

- Sans allocation doctorale : 18 à 30 mois
- Avec allocation doctorale :36 mois

1.4 – Calendrier

Publication : 1er juillet 2021
Date limite de dépôt : le 15 octobre 2021
Résultats : mi-décembre 2021
Début des projets :

- Sans allocation doctorale : au plus tard le 31 mars 2022
- Avec allocation doctorale : début janvier 2022

1.5 – **Principes des projets**

Partenariat consolidé, le rôle de chaque partenaire étant bien défini. Constitution d'un comité de projet, instance de codécision des partenaires impliqués à toutes les étapes du projet.

1.6 – **Évaluation**

Double évaluation de chaque projet par des expert.e.s extérieur.e.s membres du conseil scientifique du labex Les passés dans le présent ou désignés par lui.

Décision par le comité de pilotage du labex.

1.7 – **Enveloppe budgétaire par projet**

- au maximum 60000€, sans allocation doctorale ;
- au maximum 140000€, avec allocation doctorale.

Aucune prolongation ne sera possible.

Les équipes sont invitées à établir leur budget avec mesure, en fonction de leurs besoins, à présenter des cofinancements effectifs ou, si cela est prématuré, à rechercher des cofinancements au cours de leur projet.

Le double financement d'un même projet dans des cadres différents n'est pas autorisé. Cela n'exclut pas les propositions qui découleraient de projets échus de type ANR, H2020, etc.

Pour les dépenses relatives aux emplois contractuels, priorité est donnée aux allocations doctorales de 3 ans, aux contrats longs permettant la professionnalisation des étudiants et aux contrats de chercheurs postdoctorants d'au minimum un an.

Les coûts de maintenance des dispositifs numériques et portails web ne sont pas éligibles, saufpour l'année de mise en production.

La composition du dossier :

1. La « fiche projet » dûment remplie ;
2. Les curricula vitae des responsables et coresponsables du projet (**1 recto-verso maximum**) ;
3. La liste des publications des responsables et coresponsables du projet (**1 recto maximum**) ;
4. Le budget (format excel), dûment renseigné, selon le modèle fourni ; aucun dossier ne sera prisen compte si les deux volets du budget ne sont pas renseignés (dépenses, recettes) ;
5. Les lettres d'engagement des partenaires impliqués dans le projet, précisant la nature de leur contribution (intellectuelle et scientifique, financière). Aucun partenariat ne sera pris en compte en l'absence de lettre d'engagement.

Les dossiers incomplets ne seront pas traités.

Le dépôt du dossier :

La date limite de dépôt de dossier est le **lundi 18 octobre 2021, à 12h00.**

Les dossiers déposés **doivent obligatoirement contenir les 3 fichiers** :
l'ensemble du dossier (fiche projet, budget, lettres d'intention) en un seul PDF ;
la fiche projet seule, en format word ;
le budget seul, en format excel.

L'envoi des dossiers par voie électronique est obligatoire. Votre dossier doit être partagé avec le labex *Les passés dans le présent* via une plateforme numérique de partage, comme par exemple We transfer, et le dépôt doit être signalé par courrier électronique avant la date limite à l'adresse générique de l'appel : aap21-pasp@passes-present.eu

Un accusé de réception électronique vous sera envoyé une fois le téléchargement effectué.
Nommage du fichier : Merci de bien vouloir nommer votre dossier de candidature selon l'exemple suivant: AAP21-PASP- ACRONYME DE VOTRE PROJET

Information

Informations complémentaires :
Pour tout renseignement complémentaire et pour une prise de rendez-vous, vous pouvez contacter Ghislaine Glasson Deschaumes, Emmanuel Grimaud et Marina Egidi à l'adresse suivante : aap21-pasp@passes-present.eu

Réunions d'information avec l'équipe du labex :
Le 8 juillet, en visioconférence, de 14h à 15h : Cliquez ici pour rejoindre la réunion
Le 2 septembre, UPN, Max Weber, salle 123, permanence de 14h à 17h
Le 20 septembre, de 14h à 16h, en visioconférence : Cliquez ici pour rejoindre la réunion

Journée d'étude conjointe TGIR HumaNum - labex Les passés dans le présent
Mercredi 8 septembre 2021, toute la journée (lieu à préciser) :
dans le cadre de l'appel à projets 2021

Pour en savoir plus sur le labex *Les passés dans le présent* :www.passes-present.eu